Appels parvenus pour la grève du 9 avril les 2, 3 et 4 avril

Appels dans les établissements

■ **13**

⇨ **Lycée Jean Perrin, Marseille, avec les sections syndicales SNES, CGT Educ'Action, SNFOLC.**

⇨ **Lycée Marcel Pagnol** (**Marseille** 10ème) **FO, CGT ,SNES**.

⇨ **Lycée Joliot Curie** (Aubagne) **FO, CGT, FSU, SUD Solidaire**.

⇨**Collège Chénier** (Marseille 12ème) **SNFOLC, CGT**.

⇨ **Collège Louise Michel** (Mlle 10ème) **FO, CGT, FSU,SUD**.

⇨ **Collège Daumier** (Martigues) **SNFOLC, SNES.**

⇨ **Collège Les Caillols** (Marseille, 12ème) **SNFOLC, Sud Education, SNES**.

⇨ **Collège Jean Jaurès** (La Ciotat) **SNFOLC, SNEP FSU.**

⇨ **Collège Les Amandeirets** (Chateauneuf Les Martigues) **SNFOLC, FO Conseil Départemental), Sud educ, CGT.**

⇨ **Collège Françoise Dolto** (Saint-Andiol), Assemblé du personnel avec **le SNFOLC.**

■**78**

⇨ **Collège Jean Jaurès de Poissy** avec **le SNFOLC**

■ **21**

⇨ **Collège Henri Dunant, Dijon,** à **l'initiative de FO.**

■ **69**

⇨ **Lycée Juliette Récamier avec les organisations syndicales SNES et FO.**

■ **81**

⇨ **Cité scolaire Bellevue d'Albi** avec **SNES-FSU, SNFOLC et SUD**

■ **76**

⇨**Collège Jean Zay de Sotteville lès Rouen avec le syndicat SNFOLC, le 3 avril.**

■ **77**

⇨**Lycée Moissan de Meaux SNFOLC et SNES-FSU**

⇨**Collège la Maillère de Lognes SNFOLC, SNES-FSU et SNALC , Lognes.**

■ **34**

⇨**Lycées de Joliot-Curie, Sète, FO (SNFOLC et SNETAAFO), SNES, CGT.**

■ **09**

⇨**Cité scolaire Mirepoix SNES, SNFOLC, SUD**

■ **84**

⇨ **Cité Scolaire Frédéric Mistral, SN-FO-lc et Snes-FSU**

■ **44**

⇨**Collège René Guy Cadou** de Montoir de Bretagne **avec les sections syndicales FO et CGT.**

⇨ **Lycée J. Verne, Nantes, appel FO/SNES.**

■ **57**

⇨**Lycée des Métiers Gustave Eiffel de Talange avec S.N.F.O.L.C., S.N.E.T.A.A.-F.O., S.N.E.S.-F.S.U**

■ **37**

⇨**Cité scolaire d'Amboise (collèges Malraux, Choiseul, Lycées Vinci et Lycée Professionnel Chaptal) réunis le jeudi 2 avril avec leurs syndicats, CGT, FO et SNES-FSU ont décidé de répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle**.

Appels parvenus pour le 9-4 le 31/04/2015 (

Appels dans les établissements

■ **84**

⇨ **Cité scolaire René Char**, **Sn-FO-LC, Snetaa-FO, Snep-FSU, Snes-FSU**

■ **59**

⇨ **Cité scolaire Dupleix de Landrecies, CGT, FO et SGEN**

■ **57**

⇨**Collège du Justemont à Vitry-sur-Orne sur la trame nationale - FO SNES - SNALC**

■ **40**

⇨**Collège Victor Duruy de Mont de Marsan** réunis à l'occasion de l'heure d'information syndicale avec la section syndicale du SNFOLC

⇨**Lycée Charles Despiau à Mont de Marsan avec les organisations syndicales SNES et FO**

■ **32**

⇨ **Collège Louise Michel Isle Jourdain ; HIS FO** à l'issue de cette réunion tous syndicats confondus, même des collègues du SE 'UNSA en désaccord avec la position de leur syndicat, notamment sur la réforme du collège.

⇨ **Cité scolaire de Lectoure** heure d'information syndicale FO : unanimité pour la grève.

■ **46**

⇨**Collège Olivier de Magny et du lycée Gaston Monnerville à Cahors, SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CGT.**

■ **93**

⇨**Lycée Jean Zay, le SNFOLC s'adresse à tous les collègues.**

⇨**Lycée Albert SCHWEITZER du RAINCY avec SNES, SUD, FO**

⇨**Les personnels des Vies Scolaires de la Cité scolaire Jean Jaurès de Montreuil avec FO, SUD et SNES**

- - - -- - - - -- - - - - -- - - -- -- - -- -- - - -- - -- - - -- - - - -- - - - -- - - - -- -

Appels parvenus pour le 9-4 les 2, 3,4/04 18 h.

Appels dans les établissements

■ **13**

⇨ **Lycée Jean Perrin, Marseille, avec les sections syndicales SNES, CGT Educ'Action, SNFOLC**

Les personnels du lycée Jean Perrin (Marseille, 10°) réunis ce vendredi 3 avril 2015 en Assemblée Générale avec les sections syndicales SNES, CGT Educ'Action, SNFOLC **invitent tous leurs collègues à participer à la grève interprofessionnelle du 9 avril contre le pacte d'austérité et toutes ses conséquences sur nos conditions de travail.**
Voté et adopté à l'unanimité des personnels réunis en AG ***(30 personnels réunis).***

⇨ **Collège Louise Michel avec CGT, FO, FSU et SUD.**
Appel commun du collège Louise Michel,Marseille, à la grève interprofessionnelle, le 9 avril
AVEC nos syndicats CGT, FO, FSU et SUD, dans l'unité : TOUS en GREVE le 9 AVRIL !

Le gouvernement s'est aujourd'hui enfermé dans la logique de l'austérité, cadré par le pacte de responsabilité. Il est prisonnier des diktats de la commission européenne qui exige sans cesse de nouveaux « efforts » dont les salariés doivent supporter l'essentiel. A l'heure où ces lignes sont écrites, 30 milliards de coupes budgétaires nouvelles sont annoncées !
Dans tous les secteurs professionnels, une politique hostile au monde du travail est à l'œuvre. **Partout, les salaires sont bloqués ou baissent**, la précarité s'installe et le chômage augmente. Les « contre réformes » se multiplient, des nouveaux rythmes scolaires qui territorialisent l'école, à la loi Macron qui dérèglemente de larges secteurs d'activité, un même projet libéral contraire aux intérêts de la population est en place.

Dans l'éducation nationale, la réforme de l'éducation prioritaire s'avère n'être qu'une entreprise de redéploiement des moyens et de dérèglementation. Le nouveau cadre statutaire qui instaure les IMP, individualise les droits et la rémunération. L'allocation progressive de moyens est un outil de redistribution qui pénalise aujourd'hui nombre d'établissements. Partout les heures et les postes manquent. Les effectifs par classe sont à la hausse, les remplacements ne sont plus assurés convenablement. **Désormais, il est question de réformer le collège en réduisant l'enseignement disciplinaire, en renforçant le pouvoir des chefs d'établissement et en amoindrissant les garanties statutaires.**

Jusqu'où cela va-t-il aller ?
Conscient de leur responsabilités envers les salariés, la CGT, Force Ouvrière, Sud-Solidaires et la FSU ont ensemble décidé d'un appel à la grève interprofessionnelle pour dire : **« Cela suffit ! - - --_ Assez ! »**
Ensemble, dans l'unité avec nos organisations syndicales, cessons le travail pour dire NON à l'AUSTERITE :
Arrêt du blocage du point d'indice et augmentation générale des salaires !
Pour une politique ambitieuse de recrutement permettant de répondre aux besoins des établissements !
Abandon des IMP et rétablissement de règles statutaires nationales !
Contre le renforcement de l'autonomie des établissements et la dérèglementation. Pour la défense de nos disciplines ! Non à la réforme du collège !

⇨ Collège Daumier de Martigues à la grève interprofessionnelle, le 9 avril , SNFOLC ; SNEP
Appel commun du collège Daumier de Martigues à la grève interprofessionnelle, le 9 avril
Les syndicats SNFOLC ; SNEP appellent tous les personnels du collège **a se rassembler dans la GREVE le 9 AVRIL !**
Le gouvernement s'est aujourd'hui enfermé dans la logique de l'austérité, cadré par le pacte de responsabilité. Il est prisonnier des diktats de la commission européenne qui exige sans cesse de nouveaux « efforts » dont les salariés doivent supporter l'essentiel. A l'heure où ces lignes sont écrites, 30 milliards de coupes budgétaires nouvelles sont annoncées !
Dans tous les secteurs professionnels, une politique hostile au monde du travail est à l'œuvre. Partout, les salaires sont bloqués ou baissent, la précarité s'installe et le chômage augmente. Les « contre réformes » se multiplient, des nouveaux rythmes scolaires qui territorialisent l'école, à la loi Macron qui dérèglemente de larges secteurs d'activité, un même projet libéral contraire aux intérêts de la population est en place.
Dans l'éducation nationale, la réforme de l'éducation prioritaire s'avère n'être qu'une entreprise de redéploiement des moyens et de déréglementation. Le nouveau cadre statutaire qui instaure les IMP, individualise les droits et la rémunération. L'allocation progressive de moyens est un outil de redistribution qui pénalise aujourd'hui nombre d'établissements. Partout les heures et les postes manquent. **Les effectifs par classe sont à la hausse, les remplacements ne sont plus assurés convenablement. Désormais, il est question de réformer le collège en réduisant l'enseignement**

disciplinaire, en renforçant le pouvoir des chefs d'établissement et en amoindrissant les garanties statutaires.
Jusqu'où cela va-t-il aller ?
Conscient de leur responsabilités envers les salariés, les confédérations CGT, Force Ouvrière, Sud-Solidaires et la FSU ont ensemble décidé d'un appel à la grève interprofessionnelle pour dire : « Cela suffit ! Assez ! »
Ensemble, dans l'unité avec nos organisations syndicales, cessons le travail pour dire NON à l'AUSTERITE :
Arrêt du blocage du point d'indice et augmentation générale des salaires !
Pour une politique ambitieuse de recrutement permettant de répondre aux besoins des établissements !
Abandon des IMP et rétablissement de règles statutaires nationales !
Contre le renforcement de l'autonomie des établissements et la dérèglementation. Pour la défense de nos disciplines ! Non à la réforme du collège !
Personnels du collèges Daumier de Martigues, **nous subissons l'offensive d'ensemble de déréglementation : nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle.**

⇨ **Collège des Caillols SNFOLC, SudEduc, SNES**
Les personnels du collège des Caillols, 13012 Marseille, avec leurs organisations syndicales *SNFOLC, SudEduc, SNES* se prononcent pour :
- le retrait du pacte de responsabilité qui a pour objectif de réduire de 50 milliards les dépenses publiques ce qui se traduit notamment, dans l'Education Nationale, par une insuffisance de créations de postes au regard de la croissance démographique ;
- pour une augmentation du point d'indice de la Fonction Publique alors que notre salaire est en baisse et notre indice gelé jusqu'en 2017 ;
- l'abrogation du décret d'août 2014 définissant un nouveau statut, alourdissant nos missions, notre temps de présence dans les établissements ;
Le retrait du décret sur les IMP qui individualise les salaires et les conditionne à la bonne application locale de missions nouvelles ;
- la restitution des heures de décharge ;
- le maintien des statuts, programmes et horaires disciplinaires nationaux ;
- de la loi Macron qui casse de code du travail ;
Nous n'acceptons pas de travailler plus pour gagner encore moins, d'autant que la projet de réforme du collège s'annonce désastreux pour l'enseignement disciplinaire.
Les personnels du collège des Caillols avec leurs organisations syndicales SNFOLC, SudEduc, SNES décident de participer à la grève interprofessionnelle du 9 avril pour faire entendre et aboutir leurs revendications.

⇨ **Lycée Joliot Curie d'Aubagne** avec **SNES, FO, SUD**
Les sections syndicales **SNES, FO, SUD du lycée Joliot Curie d'Aubagne** appellent leurs collègues à répondre à l'appel de la **CGT, FO, FSU, Solidaires** en se mettant massivement en grève le jeudi 9 avril et à manifester dans l'unité **pour le retrait du pacte de responsabilité** (50 milliards de coupes dans les dépenses publiques) **et de toutes les mesures qui en découlent** :
- les DGH 2015 à la baisse : -22h pour notre établissement, avec ouverture d'une seconde supplémentaire, ce qui a notamment pour effet la fermeture d'une demi T ES ;
- le gel du point d'indice dans la fonction publique ;
- le décret Hamon d'août 2014, qui alourdit nos missions et notre temps de présence dans l'établissement ;
- le décret sur les IMP, qui individualise les salaires et les conditionne à une « bonne » application locale de missions nouvelles ;
- la remise en cause des horaires et programmes nationaux induits par la réforme des lycées et par le projet de réforme des collèges ;

-la dégradation de nos conditions matérielles de travail, qui se traduit pour nous par le projet IFSI, projet déterminé par les énormes contraintes budgétaires que le pacte dit de responsabilité fait peser sur les collectivités territoriales. **TOUS en GREVE le 9 AVRIL !**

⇨ **Collège les Amandeirets, SNFOLC, FO-Conseil départemental, Sud Education et CGT** à Châteauneuf-les-Martigues
TOUS EN GREVE ET MANIFESTATION LE 9 AVRIL !

Suite à l'appel conjoint des confédérations CGT, FO, Solidaires et celui des Fédérations nationales de l'Education nationale (*), les personnels grévistes et les représentants syndicaux **SNFOLC, FO-Conseil départemental, Sud Education et CGT** du collège les Amandeirets à Châteauneuf-les-Martigues **appellent tous les personnels du collège à faire grève et à manifester le 9 avril pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron**, leviers insoutenables de la baisse du coût du travail dans l'ensemble des secteurs économiques et des champs d'activité professionnelle.
Nous serons en grève pour exprimer notre refus des politiques d'austérité et de leurs conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés, pour exiger l'arrêt des déréglementations (code du travail, statuts, garanties collectives) que la loi Macron intensifie encore dans le cadre du pacte de responsabilité.
Nous serons en grève pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, gelés depuis 2010 et jusqu'en 2017 suivant la décision du gouvernement Hollande-Valls, et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraite.
Nous **serons en grève parce que le pacte de responsabilité** appliqué à l'enseignement supprime des heures et postes statutaires, fait exploser les effectifs des classes, multiplie les compléments de service, augmente les HSA, fait éclater l'école de la république en conformité avec la réforme du collège et la réforme territoriale, **alourdit notre charge de travail, diminue nos rémunérations via le décret statutaire Hamon dont nous ne voulons pas- il définit nos services dans un cadre désormais annualisé et introduit toutes sortes de missions liées - et le décret IMP qui en découle.**
Nous subissons l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer : nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle.
Châteauneuf-les-Martigues, le 3 avril 2015.
(*) SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU

⇨ **Collège Françoise Dolto, le 2.04. à l'initiative de FO.**
Des enseignants du collège Françoise DOLTO de Saint-Andiol, réunis le 2 avril 2015 en heure d'information syndicale avec leur syndicat Force-Ouvrière, approuvent l'appel conjoint des confédérations FO, CGT, Solidaires et celui des Fédérations Nationales de l'enseignement (SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU).
-En conséquence, ils appellent tous les personnels du collège à faire grève et manifester le 9 avril pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron, leviers insoutenables de la baisse du coût du travail dans l'ensemble des secteurs économiques et des champs d'activité professionnelle.
-**Nous serons en grève pour exprimer notre refus des politiques d'austérité et de leurs conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés, pour exiger l'arrêt des déréglementations (code du travail, statuts, garanties collectives) que la loi Macron intensifie encore dans le cadre du pacte de responsabilité.**
- Nous serons en grève pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, gelés depuis 2010 et jusqu'en 2017 suivant la décision du gouvernement Hollande-Valls, et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraite.
- **Nous serons en grève parce que le pacte de responsabilité appliqué à l'enseignement fait exploser les effectifs des classes, multiplie les compléments de service, supprime des heures, des postes, fait éclater l'école de la république en conformité avec la réforme territoriale, alourdit notre charge de travail, diminue nos rémunérations via le décret statutaire Hamon dont nous ne voulons pas- il définit nos services dans un cadre désormais annualisé et introduit toutes sortes de missions liées et le décret IMP qui en découle.**
Nous subissons l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer : nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle.

⇨ **Lycée Marcel Pagnol SNES FSU, CGT, SNFOLC.**
Nous, du lycée Marcel Pagnol (Marseille 10ème), réunis ce jour avec nos organisations syndicales SNFOLC, CGT, SNES FSU, **serons en grève et manifesterons le 9 avril à l'appel conjoint des confédérations FO et CGT, de Solidaires et de la FSU pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron, leviers insoutenables de la baisse du coût du travail dans l'ensemble des secteurs économiques et des champs d'activité professionnelle.**
Nous serons en grève pour exprimer notre refus des politiques d'austérité et de leurs conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés, pour exiger l'arrêt des déréglementations (code du travail, statuts, garanties collectives) que la loi Macron intensifie encore dans le cadre du pacte de responsabilité.
Nous serons en grève pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, gelés depuis 2010 et jusqu'en 2017 suivant la décision du gouvernement Hollande-Valls, et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraite.
Nous serons en grève parce que le pacte de responsabilité appliqué à l'enseignement fait exploser les effectifs des classes, supprime des formations et des établissements scolaires, fait éclater l'école de la république en conformité avec la réforme territoriale, alourdit notre charge de travail, diminue nos rémunérations via le décret statutaire Hamon dont nous ne voulons pas- il définit nos services dans un cadre désormais annualisé et introduit toutes sortes de missions liées - et le décret IMP qui en découle.
Personnels des lycées et collèges, nous subissons l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer : nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble, la grève interprofessionnelle.
Le 24 mars 2015

■ **78**
⇨ **Collège Jean Jaurès de Poissy avec le SNFOLC**

Madame la Ministre,
Nous enseignants du collège Jean Jaurès de Poissy réunis avec le SNFOLC le 3 avril 2015 avons pris connaissance du projet de réforme des collèges.
Nous constatons qu'il se traduit par
- Une réduction considérable des heures de cours disciplinaires de nos élèves pour mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Qui peut croire que c'est ainsi que nos élèves seront mieux instruits ?
- Une remise en cause des horaires nationaux sous prétexte d'autonomie renforcée pour mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires. 5000 collèges, 5000 organisations, 5000 horaires : qui peut croire que c'est ainsi que l'égalité sera respectée ?

Alors que cette réforme est rejetée par la majeure partie des collègues, comment comprendre qu'un projet de décret et de circulaire aient été présentés aux organisations syndicales mardi 31 mars dernier ?
Ces projets ne répondent en rien à nos revendications !
Ce que nous voulons c'est la baisse des effectifs dans les classes, des dédoublements inscrits dans les grilles horaires nationales, le maintien des heures d'enseignement disciplinaire, le respect de leur liberté pédagogique, le maintien du DNB.

Mme la ministre, nous vous demandons d'abandonner immédiatement ce projet de réforme.

Ce projet de réforme du collège prend appui sur le décret Hamon sur les ORS du 20 août 2014 :
•Allongement du temps de travail redéfini dans le cadre de la réglementation fonction publique (1607h annuelles)
•Allongement du temps de présence par la multiplication des réunions et des missions liées non rémunérées
•Mise en place d'un régime indemnitaire local et arbitraire ouvrant la voie à la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire avec l'IMP
•Autonomie accrue des collèges qui affaiblit les droits nationaux des personnels et augmente les contraintes locales.
Nous continuons de demander l'abrogation du décret Hamon-Peillon.

•Pour dire stop aux réformes qui cassent notre statut nos conditions de travail et l'école de la République
•Pour dire stop à l'austérité, au pacte de responsabilité, à la loi Macron et aux coupes budgétaires
•Pour nos revendications, pour l'augmentation de nos salaires bloqués et en baisse depuis 2010
Nous serons en grève interprofessionnelle le 9 avril à l'appel des organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU.

- -

■ 21

⇨ Collège Henri Dunant, Dijon, à l'initiative de FO.

Nous, enseignants du collège Dunant, avons pris connaissance du projet de réforme du collège en heure d'information syndicale.

Nous constatons que ce projet :
- met en péril l'enseignement disciplinaire, fait disparaître des disciplines.
- ne garantit plus les horaires nationaux dûs aux élèves.
- met en concurrence les enseignants, les disciplines, les établissements.
- porte atteinte aux projets jusqu'ici menés par les enseignants de notre collège.
- creuse les inégalités entre les élèves et met en péril l'école de la République.
- multiplie les réunions de concertation sans horaires définis pour cela.

Derrière les effets de communication, c'est en réalité une mesure d'austérité qui vise à faire des économies.

Nous revendiquons au contraire :
-le maintien des horaires disciplinaires.
- le respect des disciplines spécifiques.
- le maintien d'un accompagnement éducatif digne de ce nom.
- des programmes disciplinaires nationaux.
- une réduction des effectifs des classes.
- une augmentation des salaires.

Pour dire STOP aux réformes qui cassent nos conditions de travail et l'école de la République, nous appelons à la grève le 9 Avril 2015.

- -

■ 69

⇨ Lycée Juliette Récamier avec les organisations syndicales SNES et FO.

TOUS EN GREVE INTERPROFESSIONNELLE LE JEUDI 9 AVRIL !

Nous nous sommes réunis le 2 avril en heures d'information syndicale au Lycée Juliette Récamier avec les organisations syndicales Snes et FO.

Nous constatons que la politique d'austérité et de déréglementation du gouvernement fait baisser nos salaires, dégrade nos conditions de travail et remet en cause nos statuts.

50 milliards d'économies en 3 ans

Le pacte de responsabilité mis en œuvre par le gouvernement correspond à 50 milliards d'économies pris sur le service public, la sécurité sociale, les salaires, les retraites et les prestations sociales sans aucune contrepartie pour les emplois.

Il conduit à la précarisation des salariés, des jeunes et des retraités.

Nous serons en grève le jeudi 9 avril au côté des salariés du public et du privé.

- -

■ 81

⇨Les personnels enseignants de la **cité scolaire Bellevue d'Albi** réunis en heure d'information syndicale **le 3 avril 2015 avec leurs organisations syndicales SNES-FSU, SNFOLC et SUD appellent à préparer ensemble la grève interprofessionnelle du 9 avril pour gagner sur chacun de nos revendications :**

-Augmentation des salaires, non au blocage du point d'indice. Nous demandons l'abandon des politiques d'austérité et de déréglementation : pacte de responsabilité et loi Macron

-Nous ne voulons pas travailler plus pour gagner moins. Nous revendiquons le maintien des décharges statutaires enseignantes et refusons la mise en place des indemnités IMP. **Nous demandons l'abandon du projet de décret les instituant.**

-Nous voulons le maintien des statuts, programmes et horaires disciplinaires nationaux, le maintien des obligations réglementaires de service des enseignants en maxima horaire hebdomadaire d'enseignement. **Nous demandons l'abrogation du décret du 20 août 2014 et l'abandon du projet de réforme du collège**

- Nous refusons les projets de disparition de la structure SEGPA pour aller vers un dispositif d'inclusion remettant en cause les statuts des personnels. Nous demandons l'abandon définitif de ce projet et refusons l'expérimentation de l'inclusion des élèves de SEGPA dans les classes de 6° envisagée pour la rentrée 2015 dans notre établissement.

■ 76

⇨ Collège Jean Zay de Sotteville lès Rouen avec le syndicat SNFOLC, le 3 avril.

Nous dénonçons le gel des traitements depuis 2010 et ses conséquences désastreuses pour les personnels et revendiquons leur augmentation immédiate.

Nous rejetons le pacte de responsabilité qui se traduit par 50 milliards de coupes budgétaires et ampute les budgets de la protection sociale et des services publics.

Nous dénonçons les politiques d'austérité poursuivies par les gouvernements successifs.

L'Education nationale n'échappe pas à l'austérité : les créations d'emploi prévues la rentrée 2015 ne permettront de couvrir que les besoins liés à la nouvelle carte de l'éducation prioritaire, pourtant insuffisante, et la moitié de l'augmentation démographique.

Cela conduira inévitablement à de nouvelles dégradations sur le terrain pour les élèves comme pour les personnels, notamment avec des effectifs de plus en plus lourds dans les classes.

Le projet de réforme du collège de la ministre repose sur les deux principes de réduction des horaires disciplinaires et d'autonomie du collège.

Cette réforme prend appui sur le décret Hamon du 20 août 2014 :

-allongement du temps de travail redéfini dans le cadre de la réglementation fonction publique (1607h annuelles)

-allongement du temps de présence par la multiplication des réunions et des missions liées non rémunérées

-mise en place d'un régime indemnitaire local et arbitraire ouvrant la voie à la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire avec l'IMP

-autonomie accrue des collèges qui affaiblit les droits nationaux des personnels et augmente les contraintes locales.

Nous demandons que le projet de réforme du collège soit abandonné.

Nous demandons que le décret Hamon soit abrogé tout comme le décret sur les indemnités pour missions particulières, facteur d'arbitraire, d'inégalités, permettant la création d'une hiérarchie pédagogique intermédiaire au sein des corps enseignants.

Ce que nous voulons c'est la baisse des effectifs dans les classes, des dédoublements inscrits dans les grilles horaires nationales, le maintien des heures d'enseignement disciplinaire, le respect de leur liberté pédagogique.

Les confédérations CGT, Force Ouvrière et l'union syndicale Solidaires appellent à la grève interprofessionnelle le 9 avril, et dans toute la fonction publique FO, CGT, Solidaires et la FSU. Nous appelons tous les personnels de l'établissement à participer à cette grève et à manifester.

■ 77

⇨Lycée Moissan de Meaux SNFOLC et SNES-FSU

Les conditions de la rentrée 2015 se précisent dans notre établissement :

- DHG en forte baisse

-salaires bloqués par le gel du point d'indice depuis 2010, et jusqu'en 2017

-entrée en vigueur des décrets « Peillon-Hamon » du 20 août 2014 : suppression des décharges statutaires, missions liées à l'enseignement définies hors service d'enseignement, incluses dans notre emploi du temps, sans rémunération supplémentaires...

- IMP définies par le CA et le chef d'établissement dans le mépris du caractère national de notre institution et ouvrant la voie à l'arbitraire local

Les conditions de la rentrée s'inscrivent pleinement dans la politique d'austérité menée par le gouvernement et ses 50 milliards d'économies budgétaires des dépenses publiques. Cette politique s'attaque à toute la fonction publique et à tous les salariés du privé, notamment avec la loi Macron. Elle s'attaque aux fondements de la République avec la réforme territoriale, qui aura nécessairement des conséquences sur le mouvement de mutations.

Le 9 avril, à l'appel de la CGT, FO, Solidaires et de la FSU, nous appelons tous nos collègues à se mettre en grève et à manifester à Paris pour :

-l'augmentation des salaires, le rattrapage de la valeur du point d'indice de 8%

-pour le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt de la politique d'austérité

-pour la défense de nos statuts et de leur caractère national, abandon du projet de décret sur les IMP

-pour le retrait de la Loi Macron

-pour le retrait du projet de réforme du collège (*47 votants, unanimité moins 2 abstentions*)

⇨Collège la Maillère de Lognes SNFOLC, SNES-FSU et SNALC , Lognes.

Communiqué suite à l'assemblée générale des personnels d'éducation du collège La Maillière de Lognes soutenus par leurs représentants syndicaux SNFOLC et SNESFSU et SNALC

Nous, enseignants du collège La Maillière à Lognes, réunis en heure syndicale avec le soutien du SNFOLC, le 31 Mars 2015, avons pris connaissance de l'appel à la grève interprofessionnelle et à la manifestation le 09 avril prochain qui indique : « (…) Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses). (…) Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires (…) appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril. »

Dans les établissements du second degré, l'austérité, le pacte de responsabilité se traduisent notamment par ces trois points que nous refusons :

- **Le blocage du point d'indice.**
- **Le décret du 20 août 2014 et le nouveau texte d'application sur les missions particulières et le régime indemnitaire qui alourdit notre charge de travail, détruit notre statut, remplace les règles statutaires nationales par des règles locales, en introduisant une hiérarchie intermédiaire en contradiction avec la liberté pédagogique de l'enseignant garantie dans son statut, en remplaçant les décharges statutaires par des indemnités soumises au bon vouloir des chefs d'établissement.**
- **Le projet de réforme du collège, qui menace l'enseignement disciplinaire, détruirait les options facultatives et abaisse le nombre d'heure de cours par niveau et renforce l'autonomie des établissements, instaurant ainsi un système en contradiction avec la notion d'égalité dont il se targue.**

Nous en avons assez du prétexte de la Refondation de l'école. La Refondation, ce n'est autre que la mise en œuvre de l'austérité dans l'éducation nationale. Le résultat c'est la destruction de nos statuts et la destruction de l'école de la République !

C'est pourquoi nous nous prononçons dés aujourd'hui pour la grève de tous les personnels d'éducation et d'enseignement du collège La Maillière le 09 avril. . *Adopté en AG : présents : 18 pour:17 abstention:1 contre:0*

- -

■ 34

⇨Lycées de Joliot-Curie, Sète, FO (SNFOLC et SNETAAFO), SNES, CGT.

GREVE INTERPROFESSIONNELLE le jeudi 9 avril et appel à la Manifestation, à 10h, à Montpellier

<u>NON à l'austérité !</u>

Concrètement, sur un plan national, le gouvernement mène une politique d'austérité sans précédent :

Loi de programmation des finances publiques	<u>**54 Milliards d'économies pour la période 2015-2017, dont**</u> : •23 Mds de moins au niveau de l'Etat, •11 Mds de moins aux collectivités territoriales, •20 Mds de moins pour la protection sociale (branche maladie, etc.)

*Or, <u>l'**austérité tue la croissance**</u>, comme nous le savons depuis la Grande dépression des années 1930 ; Keynes écrivait alors « le bon moment pour l'austérité, c'est le boom, pas la crise ».*

Pour les deux Lycées de Joliot-Curie Sète, cette austérité se traduit déjà par :

- **La baisse de 10 % de la dotation de la Région sur nos deux établissements,**
- **60 heures de dotation horaire en moins pour le Lycée Professionnel, pour un même nombre d'élèves,**
- **Des effectifs pour les classes de Seconde LGT qui passeraient de 28 à 31 élèves,**
- **La fin programmée du label « sensible » aux LP et LGT (moins de moyens humains et financiers à court terme)**
- **La montée de la précarité des personnels que sont les Assistants de Vie Scolaire, les Assistants d'Education, et les Enseignants Contractuels (les plus mal payés de France sont ceux de notre académie !),**
- **Des remplacements d'enseignants non effectués (absence de prof titulaires sur Zone de remplacement),**
- **Un encadrement insuffisant des élèves (AEd, Administratifs, CPE…),**

Pendant ce temps, le gouvernement reste inerte face à la fraude fiscale et la financiarisation de l'économie :

Evasion fiscale	60 à 80 Mds /an
Coût des niches fiscales (2014)	80 Mds /an
Exonération de charges et de crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE) aux entreprises sans aucune contrepartie.	41 Mds sur 4 ans

D'autres choix seraient possibles si c'était l'intérêt général qui prévalait. Mettre à mal les services publics (santé, éducation, recherche…) met en péril notre avenir économique alors que lutter contre la fraude fiscale et la financiarisation de l'économie c'est s'attaquer aux véritables causes des déficits publics.

<u>**Les Sections syndicales des Lycées Joliot-Curie Sète, ainsi que l'ensemble des personnels réunis en Assemblée Générale le 2 avril, revendiquent**</u> : l'arrêt des politiques d'austérité qui vont à l'encontre des missions vitales du Service Public ; la hausse significative de nos salaires (dégel du point d'indice et rattrapage des pertes accumulées ces dernières années), le maintien du label « sensible » ; un plan de titularisation pour tous les personnels précaires, avec un salaire décent et un véritable statut ; une augmentation immédiate de la dotation horaire pour le Lycée Professionnel.

- -

■ **09**

⇨ **Cité scolaire Mirepoix SNES, SNFOLC, SUD**

Un appel à la **GREVE INTERPROFESSIONNELLE UNITAIRE DES SECTEURS PRIVES ET PUBLIC** a été lancé pour le **JEUDI 9 AVRIL, par FO, CGT, Solidaire et la FSU**, **contre la politique d'austérité, pour l'abrogation du pacte de responsabilité** qui en définit le cadre.

Les sections syndicales SNES-FSU, SN-FO-LC, SUD-Solidaires de la cité scolaire de Mirepoix, appellent les personnels de la cité scolaire de Mirepoix **à se mettre en grève** et à manifester à FOIX à 10h (allées de Villotte)

Les conséquences de la politique d'austérité dans l'enseignement ce sont:

- Le gel du point d'indice de 2010 à 2017
- Avec le décret du 20 août 2014, la multiplication des missions qui s'ajoutent aux heures d'enseignement, sans rétribution supplémentaires, définies dans le cadre des 1607 h annuelles de la fonction publique.
- Le projet de décret créant des Indemnité pour Missions Particulières sous-payées et définies localement
- Les suppressions de postes
- Les classes toujours plus surchargées

Travailler plus pour gagner encore moins, travailler dans des conditions qui se dégradent toujours plus, ça suffit !

- Pour le maintien du statut (définissant nos missions en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement)
- Contre la définition locale de nos missions et de nos indemnités (ce qui induit l'éclatement du cadre national de l'Ecole républicaine)
- Pour l'augmentation des salaires, pour la création des postes et classes nécessaires, Pour le retrait de la loi

Macron et du pacte de responsabilité qui impose 50 milliards d'euros de coupes budgétaires et aggrave la situation des salariés, retraités, chômeurs …

Nous appelons à la mobilisation des personnels, tous ensemble dans la GREVE, pour inverser le cours des choses et faire aboutir nos revendications !

■ **84**

⇨ **Cité Scolaire Frédéric Mistral, Sn-FO-lc et Snes-FSU**

Les sections Sn-FO-lc et Snes-FSU de la cité scolaire Frédéric Mistral reprennent à leur compte l'appel intersyndical départemental de l'Education nationale et **appellent l'ensemble des personnels de la cité scolaire à participer à la grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril.**

■ **44**

⇨ **Collège René Guy Cadou de Montoir de Bretagne avec FO et CGT.**

Nous, enseignants et personnels de service du collège René Guy Cadou de Montoir de Bretagne, nous sommes réunis le 30 mars 2015, avec nos sections syndicales FO et CGT.

Nous avons pris connaissance de l'appel à la grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril lancée par la CGT, FO, Solidaires et la FSU.

Nous constatons que la politique d'austérité et de déréglementation du gouvernement fait baisser nos salaires, dégrade nos conditions de travail et remet en cause nos statuts.

Nous serons en grève le jeudi 9 avril pour revendiquer :

-L'augmentation du point d'indice.

-Les salaires sont gelés depuis 2010 et le gouvernement a décidé qu'ils le resteront jusqu'en 2017. Un professeur certifié commence sa carrière à 11 % au-dessus du SMIC.

Le traitement indiciaire d'un agent de service en début de carrière est inférieur au SMIC.

-L'augmentation des prélèvements obligatoires et la disparition de décharges statutaires (conséquence du décret Hamon) entraînent même une baisse de nos salaires.

-La création de postes statutaires de professeurs, d'assistants d'éducation, d'infirmière, de COP, de CPE, d'agents de service.

Dans nos collèges, les décharges, temps partiels des agents de service ne sont jamais compensés, répartissant la charge de travail sur les autres collègues, ce qui est inadmissible.

-L'allègement des effectifs de classe.

Les 60 000 postes annoncés dans l'éducation nationale n'ont jamais été mis en place. Tous les établissements le constatent, le nombre moyen d'élève par classe ne diminuant pas.

- Le maintien de programme nationaux et la défense de nos disciplines.

- Le projet de réforme du collège annoncé par la ministre de l'éducation nationale **amènera à une réduction des horaires disciplinaires. Certaines disciplines disparaissent même (le latin par exemple), d'autres sont mutualisées (arts plastiques et éducation musicale par exemple).**

-Le maintien de nos statuts.

Le projet de décret sur les IMP (indemnités pour missions particulières) prévoit de définir localement une part de notre rémunération, dans le cadre du CA, c'est à dire sous le regard des représentants des parents et des élèves. Il ouvre la voie à l'arbitraire.

Pour cela, nous exigeons :

- **L'abrogation du décret Hamon du 20 août 2014, le retrait du décret sur les IMP et le projet de réforme du collège.**

La satisfaction de nos revendications passe par

- **le retrait du pacte de responsabilité, qui impose 50 milliards de réduction des dépenses publiques, alors que dans le même temps, le gouvernement fait un cadeau de 40 milliards aux entreprises.**
- **Le retrait de la loi Macron, qui démantèle le Code du Travail : banalisation du travail du dimanche et remise en cause des compensations salariales.**

Nous appelons à la manifestation le 9 avril à Nantes, Saint-Nazaire ou Paris (départ en train)

⇨ Lycée J. Verne Nantes, appel FO et SNES.

Les sections syndicales SNES et SNLC Force Ouvrière du collège et du lycée J Verne appellent les collègues à participer à la grève interprofessionnelle (CGT, FO, FSU, Solidaires)du jeudi 09 Avril.

-Contre la politique d'austérité (blocage de nos salaires depuis 5 ans, postes insuffisants)

-Contre le pacte de responsabilité et la loi Macron qui s'attaquent à toutes les conquêtes sociales.

-Contre les "réformes" du collège et de nos obligations de services qui alourdissent notre travail, détruisent le cadre national de l'enseignement en nous mettant sous la coupe des CA , accentuent les inégalités entre élèves, entre établissements.

EN GREVE JEUDI 09/04! RV salle des profs 10h30 (manif place du commerce à Nantes).

- - - -- - - - -- - - - -- - - -- -- - -- -- - - -- - - -- - - - - -- - - -- - - -- - -- - --- - -- - -- - -- - -- --

■ 57

⇨ Lycée des Métiers Gustave Eiffel de Talange avec S.N.F.O.L.C., S.N.E.T.A.A.-F.O., S.N.E.S.-F.S.U

Madame la Ministre,

Les enseignants du lycée des Métiers Gustave Eiffel de Talange, avec leurs organisations syndicales **S.N.F.O.L.C., S.N.E.T.A.A.-F.O., S.N.E.S.-F.S.U**., **s'opposent aux politiques d'austérité et de déréglementation qui se concrétisent dans leur cadre professionnel par** :- la baisse des salaires en raison du blocage du point d'indice des fonctionnaires depuis 2010 et prévu, par le gouvernement Hollande–Valls dont vous êtes membre, jusqu'en 2017 et par l'augmentation des cotisations sociales de retraite ;

- la réforme territoriale qui fragmente et menace la cohésion de la République ;
- la loi de refondation de l'école qui territorialise et affaiblit l'école de la République ;
- le décret Hamon-Peillon du 20 août 2014 qui : abroge les décrets du 25 mai 1950 ; déroge à la définition du temps de travail dans la fonction publique et définit nos services dans le cadre des 1607 heures ; supprime la plupart des allègements de service (heures de cabinet d'histoire, de laboratoire…) ; créé des indemnités pour missions particulières (I.M.P.), sous payées, définies localement, exclusives d'allègement de service ; impose une hiérarchie intermédiaire (coordonnateurs de cycle ou de niveau, « chefs d'équipe ») ; prévoit de ne plus indemniser les C.C.F. des diplômes intermédiaires du Baccalauréat Professionnel (B.E.P. et C.A.P.) ; la banalisation des compléments de service ; la multiplication des

réunions en tout genre…Le gouvernement ne tient pas compte de la hausse globale du nombre d'élèves par classe : malgré l'augmentation démographique que connaît notre pays en Europe, le nombre d'enseignants a diminué de 9 % de 2003 à 2013 soit près de 90 000 enseignants en moins, au moment où notre pays doit affronter les défis de la mondialisation et notamment la formation de notre population **.**
De même, il ne prend pas en considération le manque d'attractivité de notre métier lié à la masterisation, aux difficiles conditions de stage et à la faiblesse de la rémunération à niveau de qualification égal, à savoir 1,1 % du S.M.I.C. en début de carrière.
Par conséquent, nous soutenons les revendications des organisations syndicales F.O., C.G.T., F.S.U., Solidaires, appelant à la grève interprofessionnelle du 09 avril 2015 et réclamant : l'augmentation des salaires et la hausse du point d'indice ; le maintien de toutes les garanties statutaires, l'abrogation du décret Hamon-Peillon et le refus du décret I.M.P. le refus de la réforme du collège ; l'arrêt des réformes destructrices du service public et de l'école de la République ; la création des postes de titulaires nécessaires, établissements et classes ; le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron.

■ **37**

⇨ **Cité scolaire d'Amboise** a **vec CGT, FO et SNES-FSU**

<u>Cité scolaire d'Amboise.</u>

<u>TOUS EN GREVE LE 9 Avril !</u>

<u>A tous nos collègues,</u>

Les personnels de la cité scolaire d'Amboise (collèges Malraux, Choiseul, Lycées Vinci et Lycée Professionnel Chaptal) réunis le jeudi 2 avril avec leurs syndicats, CGT, FO et SNES-FSU ont décidé de répondre à l'appel à la grève interprofessionnelle des confédérations FO, CGT, Solidaires, des fédérations de fonctionnaires FO, CGT, Sud, FSU, des syndicats nationaux FO, CGT, SUD, SNES, SNUEP, SNEP de l'enseignement secondaire **pour le 9 avril prochain.**
Nous rejoignons l'**appel pour le retrait de la loi Macron, et du pacte de responsabilité qui impose 50 milliards d'euros de coupes budgétaires,**
contre la dégradation de nos conditions de travail et de notre statut, (contre les reculs statutaires : obligations de service, indemnités pour missions particulières..), et notamment **retrait de la réforme du collège !**
Pour la création des postes nécessaires afin de réduire les effectifs par classe, stopper la précarité, assurer le remplacement de tous les collègues en congé
Pour l'augmentation de nos salaires : augmentation du point d'indice !

Nous serons en grève le 9 avril, nous appelons tous les personnels de la cité scolaire, professeurs, agents, AED, COP, CPE, administratifs à nous rejoindre dans la grève et à participer aux manifestations :
Tours : 10 h Place de la Liberté.
Paris : Manifestation nationale 13h Place d'Italie (départs en bus de Tours, nous contacter)

Motion des 45 personnels réunis ce jeudi 2 avril 2015 avec CGT, FO, et SNES-FSU.

Appels parvenus pour le 9-4 le 1/04/2015 (fichier non mis dans la circulaire nationale du 2.04).

Appels dans les établissements

■ **84**

⇨**Cité scolaire René Char**, **Sn-FO-LC, Snetaa-FO, Snep-FSU, Snes-FSU.**

■ **59**

⇨**Cité scolaire Dupleix de Landrecies, CGT, FO et SGEN.**

■ **57**

⇨**Collège du Justemont à Vitry-sur-Orne sur la trame nationale - FO SNES – SNALC.**

■ **40**

⇨**Collège Victor Duruy de Mont de Marsan** réunis à l'occasion de l'heure d'information syndicale avec la section syndicale du SNFOLC

⇨**Lycée Charles Despiau à Mont de Marsan avec les organisations syndicales SNES et FO**

■ **32**

⇨**Collège Louise Michel Isle Jourdain ; HIS FO** à l'issue de cette réunion tous syndicats confondus, même des collègues du SE 'UNSA en désaccord avec la position de leur syndicat, notamment sur la réforme du collège.

⇨ **Cité scolaire de Lectoure** heure d'information syndicale FO : unanimité pour la grève.

■ **46**

⇨ **Collège Olivier de Magny et du lycée Gaston Monnerville à Cahors, SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CGT.**

■ **93**

⇨**Lycée Jean Zay, le SNFOLC s'adresse à tous les collègues.**

⇨**Lycée Albert SCHWEITZER du RAINCY avec SNES, SUD, FO**

⇨**Les personnels des Vies Scolaires de la Cité scolaire Jean Jaurès de Montreuil avec FO, SUD et SNES**

■ **84**

⇨ **Cité scolaire René Char**, **Sn-FO-LC, Snetaa-FO, Snep-FSU, Snes-FSU**

Nous, personnels de la **cité scolaire René Char**, réunis le lundi 23 mars nous nous félicitons de l'appel national à la grève interprofessionnelle le jeudi 9 avril par FO CGT, Sud Solidaires et FSU réunis le 17 février 2015 !

Ainsi que de l'appel du 17 mars des organisations syndicales du second degré : SNFOLC, SNETAA FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNES FSU, SNEP FSU, SNUEP FSU.

Avec tous les salariés du public et du privé, nous disons NON à l'austérité, NON à la dégradation de nos conditions de travail, NON à la pulvérisation de nos statuts nationaux, NON au « pacte de responsabilité » !

Avec nos sections syndicales **Sn-FO-LC, Snetaa-FO, Snep-FSU, Snes-FSU**, nous revendiquons :

-l'abrogation du décret Peillon -Hamon du 20 août 2014

-le retrait du projet sur les Indemnités pour Missions Particulières.

-La défense de l'enseignement public professionnel

-la restitution des deux postes supprimés à la rentrée 2015 : biotechnologie et sciences – physiques.

-L'allègement des effectifs : 35 élèves par classes, ce n'est plus supportable ni pour les professeurs ni pour les élèves !

-le remplacement du médecin scolaire

-le matériel pédagogique à la hauteur des besoins (tissu pour la section couture, papier pour photocopies)

-le retour aux épreuves nationales et anonymes en langue vivante notamment

-le paiement des heures supplémentaires effectuées pour l'épreuve de compréhension de l'oral du 2 avril 2015

-la pré-rentrée le 1er septembre 2015

Etant donné l'aggravation constante des conditions de travail, la surcharge de travail qui porte atteinte à la santé des personnels, la baisse des salaires par le gel du point d'indice et l'augmentation des cotisations retraite ;
Etant donné la remise en cause du cadre national de l'Ecole,
Nous appelons tous les personnels de la cité scolaire à se mettre massivement en grève le jeudi 9 avril !

- - - -- - - - -- - - - -- - - -- -- - - -- - - - -- - - - -- - - - - -- - - - -- - - -- -- - -- - - -- - - -- - - -- - -- --

■ **59**

⇨ **Cité scolaire Dupleix de Landrecies, CGT, FO et SGEN**

Nous enseignants de la **cité scolaire Dupleix de Landrecies** réunis avec nos sections syndicales **CGT, FO et SGEN** avons pris connaissance du projet de réforme des collèges.
Nous constatons qu'il se traduit par:
-une réduction considérable des heures de cours disciplinaires de nos élèves pour mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires. Qui peut croire que c'est ainsi que nos élèves seront mieux instruits ?
-une remise en cause des horaires nationaux sous prétexte d'autonomie renforcée pour mettre en place les enseignements interdisciplinaires. 5 000 collèges, 5 000 organisations, 5 000 horaires :qui peut croire que c'est ainsi que l'égalité sera respectée ?

Ce que nous voulons c'est la baisse des effectifs dans les classes , des dédoublements inscrits dans les grilles horaires nationales , le maintien des heures d'enseignement disciplinaires, le respect de la liberté pédagogique , le maintien du DNB.

Nous constatons aussi que cette réforme prend appui sur le décret Hamon :
- allongement du temps de travail redéfini dans le cadre de la réglementation de la fonction publique (1607h annuelles).
- allongement du temps de présence par la multiplication des réunions et des missions liés non rémunérées
-mise en place d'un régime indemnitaire local et arbitraire ouvrant la voie à la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire avec l'IMP.
- autonomie accrue des collèges qui affaiblit les droits nationaux des personnels et augmente les contraintes locales.

Nous demandons que le décret Hamon-Peillon soit abrogé et que le projet de réforme du collège soit abandonné.
Pour dire stop aux réformes qui cassent notre statut , nos conditions de travail et l'école de la république .
Pour dire stop à l'austérité et aux coupes budgétaires
Pour nos revendications , pour l'augmentation de nos salaires bloqués depuis 2010.
Nous serons en grève interprofessionnelle le 9 Avril à l'appel des organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, CGT , SUD , SNES-FSU, SNUEP –FSU.

- - - -- - - - -- - - - -- - - -- -- - - -- - - - -- - - - -- - - - - -- - - - -- - - -- -- - -- - - -- - - -- - - -- - -- --

■ **40**

⇨ **Enseignants du collège Victor Duruy de Mont de Marsan**

Nous **enseignants du collège Victor Duruy de Mont de Marsan** réunis à l'occasion de l'heure d'information syndicale avec la section syndicale du SNFOLC, avons pris connaissance du projet de réforme des collèges.
Nous constatons qu'il se traduit par :
• une réduction considérable des heures de cours disciplinaires de nos élèves pour mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires. Qui peut croire que c'est ainsi que nos élèves seront mieux instruits ?
• une remise en cause des horaires nationaux sous prétexte d'autonomie renforcée pour mettre en place les enseignements pratiques interdisciplinaires. 5000 collèges, 5000 organisations, 5000 horaires : qui peut croire que c'est ainsi que l'égalité sera respectée ?

Ce que nous voulons c'est la baisse des effectifs dans les classes, des dédoublements inscrits dans les grilles horaires nationales, le maintien des heures d'enseignement disciplinaire, le respect de leur liberté pédagogique, le maintien du DNB.
-Nous constatons aussi que cette réforme prend appui sur le décret Hamon :
-Allongement du temps de travail redéfini dans le cadre de la réglementation fonction publique (1607h annuelles)
-Allongement du temps de présence par la multiplication des réunions et des missions liées non rémunérées
- Mise en place d'un régime indemnitaire local et arbitraire ouvrant la voie à la mise en place d'une hiérarchie intermédiaire avec l'IMP
-Autonomie accrue des collèges qui affaiblit les droits nationaux des personnels et augmente les contraintes locales.
Nous demandons que le décret Hamon-Peillon soit abrogé et que le projet de réforme du collège soit abandonné.
- Pour dire stop aux réformes qui cassent notre statut nos conditions de travail et l'école de la République
-Pour dire stop à l'austérité et aux coupes budgétaires
-Pour nos revendications, pour l'augmentation de nos salaires bloqués depuis
2010

Nous serons en grève interprofessionnelle le 9 avril à l'appel des organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, CGT Educ'action, SUD Education, SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU.

⇨ **Lycée Charles Despiau à Mont de Marsan, SNES et FO**

Nous, personnels syndiqués, et non syndiqués, réunis le 31 mars en heure d'information syndicale au **Lycée Charles Despiau à Mont de Marsan (40), avec les organisations syndicales SNES et FO** avons pris connaissance de l'appel à la grève interprofessionnelle jeudi 9 avril lancé par les confédérations CGT, FO et Solidaires rejointes par la FSU, et de l'appel dans l'enseignement de la CGT Educ'action, de la FNEC-FP-FO, de la FSU et de SUD Éducation.
Nous constatons que la politique d'austérité et de déréglementation du gouvernement fait baisser nos salaires, dégrade nos conditions de travail et remet en cause nos statuts.
Le pacte de responsabilité mis en oeuvre par le gouvernement c'est 50 milliards « d'économies » en 3 ans pris sur le service public, la sécurité sociale, les salaires, les retraites et les prestations sociales, sans aucune contrepartie pour les emplois. Il conduit à la précarisation des salariés, des jeunes et des retraités.
Aujourd'hui, ça suffit !
Nous serons en grève jeudi 9 avril, au côté des salariés du public et du privé, pour revendiquer - L'augmentation de la valeur du point d'indice dans la fonction publique gelée depuis 2010 (ce qui est aussi nécessaire si l'on veut que les étudiants continuent à présenter les concours de recrutement dans l'enseignement)
- La création des postes statutaires nécessaires pour rétablir des conditions de travail à la hauteur des besoins et pour l'arrêt de la généralisation des compléments de service.
- Le maintien de véritables programmes et horaires nationaux et l'allègement des effectifs des classes, ce qui est contradictoire avec le projet de réforme du collège annoncée qui affaiblit les enseignements disciplinaires et accroît encore, avec leur autonomie (20% de la DHG dont la répartition relèverait de choix locaux), les inégalités entre établissements
- Le maintien de toutes les garanties statutaires actuelles et donc l'abandon du projet de décret sur les indemnités pour missions particulières (IMP) et des atteintes à nos obligations de service et rémunérations annoncées dans le cadre de l'application des décrets Hamon du 20 août 2014
- Et pour cela, le retrait du pacte de responsabilité qui impose 50 milliards d'euros de coupes sur le dos des salariés et des services publics et de la loi Macron qui démantèle le Code du travail. Nous invitons tous nos collègues dans les établissements à se mettre en grève et à manifester le 9 avril et à le faire savoir comme nous à tous les autres établissements.

■ **46**

⇨ Collège Olivier de Magny et du lycée Gaston Monnerville à Cahors, SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CGT.

Les personnels (enseignants, agents et ouvriers) du **collège Olivier de Magny et du lycée Gaston Monnerville à Cahors** (syndiqués, non syndiqués) réunis en heure d'information syndicale le mardi 31 mars 2015 avec leurs organisations **SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CGT appellent à préparer ensemble la grève nationale interprofessionnelle du 9 avril pour gagner sur chacune de nos revendications.**

- Augmentation des salaires, Non au blocage du point d'indice.

Nous demandons l'abandon des politiques d'austérité et de déréglementation : pacte de responsabilité et Loi Macron.

- Nous ne voulons pas travailler plus pour gagner moins.

Nous revendiquons le maintien des décharges statutaires enseignantes et refusons la mise en place des indemnités IMP. Nous demandons l'abandon du projet de décret les instituant.

- Nous voulons le maintien des statuts, programmes et horaires disciplinaires nationaux, le maintien des obligations réglementaires de service des enseignants en maxima horaire hebdomadaire d'enseignement.

Nous demandons l'abrogation du décret du 20 aout 2014 et l'abandon du projet de réforme du collège.

- Nous exigeons le maintien des postes des heures (heures poste et HSA) et revendiquons la création des postes d'enseignants, infirmière, CPE et AED pour retrouver les moyens antérieurs.
- Nous demandons le remplacement à temps plein des personnels agents et ouvriers. (congés maladie, maternité…)
- Nous exigeons le maintien du poste d'assistant chef des travaux à temps plein au Lycée Gaston Monnerville.

- - - -- - - - - -- - - - - -- - - -- -- - - -- -- - - -- - - - - -- - - - - -- - - - - -- - - -- -- - - -- - - -- - - -- - - -- - - -- -- -- - -- - -- - - -- - - -- - - -- - - -- -- -- -

■ 93

⇨ Lycée Albert SCHWEITZER du RAINCY avec SNES, SUD, FO

Nous, enseignants du **lycée Albert SCHWEITZER du RAINCY avec nos sections syndicales SNES, SUD, FO**, réunis en AG le Mardi 31 mars, décidons de nous joindre à la GREVE NATIONALE INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 9 AVRIL
à l'appel de la CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES CONTRE L'AUSTERITE
L'austérité est le produit du pacte de responsabilité mis en place par le gouvernement.

Dans les collèges et les lycées, l'austérité se traduit notamment par :

-le blocage du point d'indice
-le décret du 20 août 2014 qui remet en cause nos statuts
-le nouveau texte d'application sur les missions particulières et le régime indemnitaire qui ,en particulier, substitue aux règles statutaires nationales des règles locales, remplace les décharges statutaires par des indemnités soumises au bon vouloir des chefs d'établissements
-les suppressions d'heures d'enseignement
-la baisse des moyens dans les zones d'éducation prioritaire
-des menaces sur les langues anciennes et sur les LV2.
Nous refusons l'ensemble de ces mesures.

Dans notre lycée, nous refusons la suppression de 44h à notre DHG et l'une de ses conséquences : la suppression d'un groupe de LV1 anglais en section européenne en seconde.

Cette grève est le seul moyen pour porter un coup d'arrêt à la politique d'austérité.

-Maintien de toutes les heures d'enseignement
-Retrait du décret du 20 août 2014
-Retrait du projet de décret sur les indemnités pour missions particulières
-Arrêt du gel du point d'indice et augmentation de salaire
-Non à l'austérité, retrait du pacte de responsabilité.

⇨ Les personnels des Vies Scolaires de la Cité scolaire Jean Jaurès de Montreuil avec FO, SUD et SNES.

À l'appel de la CGT, la FSU, FO et Solidaires, est organisée le 9 avril 2015 une journée de grève interprofessionnelle et une manifestation nationale à Paris, pour combattre l'austérité.

Face aux prétendues réformes, à l'instar de la loi Macron, qui ne conduisent qu'à de nouveaux sacrifices et de nouveaux reculs sociaux, cette journée du 9 avril constitue l'occasion d'une forte mobilisation des salariés du public et du privé.

Les personnels de la Fonction publique, dont ceux de l'Éducation nationale, seront particulièrement mobilisés, au vu des milliards d'économie décrétés par le gouvernement, qui ont des conséquences désastreuses :
-gel du point d'indice depuis 2010,
-politique de recrutement quasi inexistante,
-individualisation des rémunérations,
-réforme de l'Education prioritaire
et réforme du collège se faisant sans moyens supplémentaires, remettant en cause l'égalité d'accès aux enseignements, et accentuant l'autonomie des établissements avec une concurrence généralisée.
Nous, personnels des Vies Scolaires de la Cité scolaire Jean Jaurès de Montreuil, sommes particulièrement attentifs à la précarisation des personnels :
- non-titulaires de plus en plus nombreux,
- et salaires sous le SMIC pour certains personnels de catégorie C.

En participant à cette journée de mobilisation, nous tenons tout particulièrement à montrer notre solidarité à nos collègues, assistants d'éducation, dont les contrats de six ans viennent à échéance. Aucune solution sérieuse n'a été trouvée à leur situation. Sur un plan humain, nous ne pouvons pas nous résoudre à voir remercier, sans autre forme de procès, des collègues dévoués à leur tâche, après six ans de loyaux services. Sur un plan professionnel, nous ne pouvons accepter que leur expertise et compétences soient abandonnées.
Nous rappelons ainsi, à l'occasion de cette journée de grève, notre souhait que le rectorat prenne ses responsabilités envers nos collègues et fasse des propositions concrètes satisfaisantes.